

Apport de la recherche à la prise en charge des enfants nés hors mariage en Algérie

*Badra MIMOUNI-MOUTASSEM**

Introduction

Cette communication est un hommage aux enfants sans famille et au professeur Mahfoud Boucebcı qui a été l'initiateur, le professeur et le défenseur du droit à l'existence et à la dignité des enfants nés hors mariage. Et l'une des raisons, (si les assassins ont besoin de raisons), pour laquelle il a été lâchement assassiné c'est son extrême attachement à la cause des enfants nés hors mariage.

Les recherches sur les carences de soins maternels montrent que l'absence ou l'incompétence de la figure maternelle d'abord et paternelle ensuite, prive l'enfant des soins adaptés à ses besoins, ce qui le laisse dans un état de frustration et de tension risquant de grever son développement humain. Les enfants sauvages si bien décrits par L. Malson (précédé par Linné, Condillac, Itard, etc.) montrent que si l'enfant humain ne trouve pas de communauté humaine, il s'adapte avec une très grande plasticité, à la communauté d'accueil telle celle des loups ou toute autre communauté animale.

La prise en considération des besoins des tout-petits en apports émotionnels a été magistralement démontrée par Spitz déjà dans les années quarante, en comparant des enfants vivants dans deux institutions. Dans l'une, la maman est présente alors que les conditions matérielles ne sont pas très bonnes et dans l'autre institution de meilleure qualité, les enfants sont séparés de leur mère. C'est dans la deuxième institution que se trouvent le plus de morbidité, de mortalité alors que les conditions matérielles et d'hygiène sont meilleures que dans la première. C'est donc la qualité de la relation à la mère qui est fondamentale pour le bien-être de l'enfant, ce qui amène Spitz à postuler la notion « carences affectives ».

* Psychologue, maître de conférence, Université d'Oran, membre du conseil de la revue *Insaniyat*, chercheure associée au CRASC.

A. Freud et D. Burlingham (« Enfants sans famille », PUF, 1949) ont montré également les effets négatifs de la séparation et la perte de la figure maternelle de référence sur les enfants en période de guerre.

Ainsi, après une période fixée sur l'asepsie et les mesures d'hygiène, l'on se rend compte que cela ne suffit pas et que même dans les meilleures conditions d'hygiène, un enfant privé d'amour et d'interactions chaleureuses, besoins innés tout aussi importants que la faim ou la soif, ne peut développer ses potentialités. Ce sont les travaux de J. Bowlby sur les enfants et de Harlow sur les singes rhésus, mais aussi des éthologues comme C. Lorenz qui ont mis en exergue les besoins innés d'attachement à l'adulte (notion d'empreinte) et c'est cet attachement qui donne sens et valeur à soi, à autrui et à l'existence.

La notion de carence de soins maternels s'est très tôt imposée en Algérie, puisque le Pr. M. Boucebcı (1976) a débuté ses recherches dès les années soixante. Très vite, il orientera ses étudiants : médecins, psychologues et psychiatres sur la question, tels A. Yaker, R. Merad-Boudia (et bien d'autres).

Le Pr Boucebcı, n'a pas dirigé nos travaux, mais il est venu à Oran à maintes reprises pour des conférences, ainsi que A. Yaker (1976 ; 1979 ; 1989), nos différents stages dans les institutions ont fait le reste. Nous avons donc travaillé sur la prime enfance pour notre thèse de doctorat. 3^{ème} cycle en 1980, où nous démontrions que les enfants qui vivaient à la pouponnière et qui bénéficiaient de bonnes conditions matérielles, présentaient des retards importants sur le plan psychomoteur relativement aux enfants issus de milieux socio-économiques très modestes.

Les travaux de S. Hachouf (1992) ont décrit le même phénomène au niveau des centres d'accueil de Constantine.

Apport de la recherche à l'amélioration des conditions de prise en charge tant physiques, psychologiques que juridiques

Dès 1984, nous avons commencé à orienter les étudiants vers la prise en charge thérapeutique des enfants carencés, en proposant un programme de prise en charge adapté aux pathologies provoquées par la carence de soins maternels

En 1988, nous avons rédigé un rapport détaillé à la Direction de la santé d'Oran. Ce rapport faisait l'état des lieux de la prise en charge des enfants abandonnés à Oran, mettant l'accent sur la prise en charge en relevant les facteurs de carences et les effets négatifs de cette prise en charge. Il a notamment mis l'accent sur les taux effarants de morbidité et

de mortalité qui a atteint 80% en 1986 pour cette dernière. Tout comme Boucebcı, Yaker, Hachouf et bien d'autres, nous avons travaillé non pas dans nos laboratoires loin du terrain, mais nous avons toujours agi directement sur l'institution. L'entrée des psychologues dans ces services a certainement été un facteur favorable aux changements des mentalités.

Pour Oran, en 1983, la pouponnière est sortie de l'hôpital sous l'effet des recommandations des chercheurs et devint autonome. Elle est régie par le Ministère de la protection sociale au lieu du Ministère de la Santé. En 1989, la pouponnière est déplacée vers un espace plus adapté à de jeunes enfants. Elle se trouve actuellement à Eckmühl. Des efforts ont été déployés pour la formation du personnel.

Mais malgré tous les efforts, les problèmes sont loin d'être résolus. La kafala qui a été instituée (bien qu'usitée depuis longtemps) par le code de la famille en 1984, a laissé de nombreux points d'ombre qui nécessitent un éclaircissement.

Pour les spécialistes, le code de la famille paru en 1984, constitue une nette régression par rapport aux droits énoncés dans la Charte et la Constitution. Le fait de passer sous silence la filiation maternelle, « *alors que le Droit musulman classique, laissait la possibilité d'une filiation maternelle vérifiable par l'accouchement et l'identité de l'enfant* » (N. Saadi, 1991, p.62 La femme et la loi en Algérie) et de rejeter l'adoption d'enfants nés de parents inconnus, ne correspond nullement à l'esprit de l'Islam. Il faut savoir que pour que l'enfant soit reconnu comme sien, la mère doit recourir à l'article 44 et faire une reconnaissance de maternité, comme si d'une part, l'accouchement et le certificat de naissance n'avaient pas de valeur, et d'autre part, cela a quelque chose de pervers car comment peut-on demander à une mère de reconnaître son propre enfant comme un enfant sans filiation ? !

L'Algérie a toujours eu une position ambiguë en ce qui concerne ces enfants. En fonction des dirigeants de l'époque et des rapports de forces, on observe des prises de positions différentes et une valse hésitation entre accepter les faits et les nier.

Ainsi en 1992, devant l'ampleur des problèmes posés par la prise en charge de ces enfants (surcharge des institutions, grande morbidité et mortalité) et sous la pression des associations et des chercheurs, le gouvernement de l'époque signe le décret 92-24 du 13 janvier 1992¹ qui va autoriser la «concordance de nom» entre *kafil* (recueillant) et *makesjoul* (recueilli). L'enfant peut porter le nom de son *kafil* mais la mention «sans

¹ Décret exécutif n° 92-24 du 13-1-92, modifiant le décret n° 71-157 du 3-6-197, relatif au changement de nom.

filiation» est maintenue. Il s'agit encore d'une demi-mesure, mais non négligeable, vu la rigidité des positions de l'époque et les difficultés liées à la conjoncture sociopolitique (c'est une décision courageuse qui montre que lorsque le pouvoir veut, il peut)².

Cette mesure protège l'enfant de la curiosité de ses camarades et de leurs remarques blessantes, mais cela n'empêchera pas les blessures devant le «sans filiation» de son état-civil et les questions qui ne manqueront pas de surgir face aux secrets qui jalonnent sa vie. Ce décret est donc une grande avancée, mais dès 1994, le Ministère de l'intérieur a émis une circulaire interdisant l'inscription de l'enfant sur le livret de famille ! Retour donc à la case départ ! Depuis, malgré les protestations des familles d'accueil par l'entremise de leur association (AEFAB : Enfance et Famille d'Accueil Bénévole) les autorités pourtant interpellées restent muettes. L'ambivalence des pouvoirs législatifs algériens, paraît être le principal obstacle à la clarification de la situation des enfants nés hors mariage.

Les lacunes ne se situent pas seulement au niveau juridique, mais également au niveau de la prise en charge. Celle-ci s'est certes énormément améliorée, mais cela reste lié uniquement à la bonne volonté des personnes qui gèrent les FEA (Foyers pour Enfants Assistés). Nous proposons à ce propos une révision complète des modes de recrutement des personnels s'occupant des enfants sans famille. Nous pensons qu'il est nécessaire d'instituer une formation initiale spécialisée dans la prise en charge de ces enfants. Le personnel a également besoin d'être suivi, soutenu et encadré par des psychologues et des formateurs confirmés, pour ne pas tomber dans une routine destructrice pour les enfants.

Le problème le plus épineux est bien entendu celui relevant du statut de la mère célibataire. Beaucoup de femmes sont prêtes à garder leur enfant, mais se trouvent dans l'obligation de l'abandonner par manque de moyens : souvent elles sont elles-mêmes à la rue et sans ressources.

Approches méthodologiques et nouvelles orientations

Jusqu'en 1990, l'approche la plus usitée est celle des études de cas et ne touchait généralement que des nourrissons et de jeunes enfants. A partir de 1990, nous avons décidé de travailler sur le devenir adulte des enfants abandonnés à la naissance. Ce qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat d'Etat soutenu en 1999. Les résultats sont édifiants puisqu'ils

² Mimouni-Moutassem. B., *Naissances et abandons en Algérie*, Paris, éditions Karthala, 2001.

font un constat sur le long terme : les conclusions essentielles qui émergent de ce travail sont que :

- L'institution ne peut pas socialiser correctement un enfant de sorte à ce qu'il soit capable de s'intégrer socialement, professionnellement et psychologiquement.
- Les enfants qui ont été placés à un très jeune âge dans des familles, sont mieux structurés psychologiquement, mieux intégrés sur le plan professionnel et réussissent mieux leur mariage.

Dans cette recherche, nous avons tenté d'élaborer une synthèse des travaux sur la question, en Algérie et dans le monde. Les méthodes de recherche sont diversifiées puisque l'approche de cette population a été multidimensionnelle :

- L'approche théorique a fait le point sur la question et les notions abordées
- L'approche épidémiologique a porté sur tous les dossiers des enfants admis dans les centres de protection des enfants privés de famille de 1962 à 1978 et qui étaient majeurs au moment de l'enquête en 1996-97.
- L'approche psychosociologique abordant le devenir social et professionnel comparant des adultes qui ont grandi en institution et d'autres en famille d'accueil (kafala)³
- L'approche clinique consistant en une investigation psychologique approfondie à l'aide d'entretiens cliniques de recherche et de tests projectifs, afin d'appréhender le fonctionnement psychique d'un groupe d'adultes en institution et hors institution, comparés à un groupe témoin. Nous avons donc utilisé la méthode catamnastique.

L'approche de tels problèmes a été par la méthode rétrospective qui consiste à « identifier un syndrome ou un ensemble de symptômes ou de traits de personnalité interdépendants, puis, par l'exploration du passé des sujets qui présentent ce syndrome, à découvrir les antécédents qui pourraient raisonnablement en rendre compte » (Ainsworth, 1962, p.105 cahier n° 14 OMS).

« Ces études rétrospectives ont suscité beaucoup de critiques et de controverses, mais elles ont eu le mérite de relancer la recherche d'une part, et d'autre part, elles ont permis l'élaboration de nouvelles hypothèses et ont donc amené d'autres chercheurs à utiliser de nouvelles méthodes plus fiables, plus rigoureuses sur le plan méthodologique telle

³ Mimouni-Moutassem. B., *Etude comparative du devenir psychologique et socioprofessionnel d'adultes ayant grandi en institution et en famille d'accueil. Psychiatrie de l'enfant, Vol. 2*, Paris, 2000.

la méthode catamnétique qui est « l'inverse de la méthode rétrospective, elle suppose que l'on choisisse un groupe de sujets connus pour avoir tous subi une carence de nature et de gravité définies avec une précision suffisante et que l'on examine leur comportement actuel en vue d'établir la fréquence des « effets » qu'on suppose résulter de cette carence » id. p.118. L'auteur cite les travaux de Lowrey, Godfarb, Beres et Obers, etc. Toutes les études confirment les effets de la carence précoce et ont permis d'affiner la notion et d'en découvrir les différentes facettes.»⁴

Les études longitudinales nous ont permis de suivre des personnes sur quelques années et certaines sur des décennies (certains adultes nous les avons connus alors qu'ils étaient enfants.)

Les recherches en Algérie sur la question des enfants abandonnés ont beaucoup apporté à la prise en charge de ces enfants. Elles ont généré un savoir, un savoir-faire et une bibliographie non négligeable sur la question et quelques publications très intéressantes. Elles ont surtout fait évoluer la situation juridique des enfants abandonnés et si leur nombre n'a jamais cessé d'augmenter, pas même pendant la période du terroriste, il n'y a presque plus d'enfants abandonnés dans les cités de l'enfance (en dehors des handicapés, pour lesquels il n'y a pas encore de solution optimale) car le placement familial, qui a augmenté à partir de 1988 (grâce à l'allègement du dossier administratif, de l'installation d'une commission plus régulière et de l'augmentation des assistantes sociales pour les enquêtes) a fait un grand bond en avant grâce au Décret exécutif n° 92-24 dont nous avons parlé plus haut.

Nouvelles perspectives pour la prise en charge de l'enfance abandonnée

De nouvelles perspectives sont introduites par la « notion de résilience » qui repose le problème d'une manière plus nuancée : si les enfants abandonnés vivent dans des situations comportant un grand nombre de facteurs de risques, nous avons identifié des facteurs de protection qui nécessitent un travail approfondi et régulier pour améliorer la situation de ces enfants. Cette nouvelle approche est beaucoup moins pessimiste.

L'apport de la notion de résilience se résume comme suit⁵ :

⁴ Mimouni-Moutassem, B., *Devenir psychologique et socio-professionnels des enfants abandonnés en Algérie*, Université d'Oran, Thèse de doc. D'Etat en psychologie clinique, 1999.

⁵ Mimouni-Moutassem, B., *La résilience des enfants abandonnés en Algérie*, Colloque international «la résilience, le réalisme de l'espérance» organisé par la Fondation pour l'enfance en Juin 2000 à Paris et publié aux éditions Erès, 2000, pp. 117-126.

- Il n'y a pas de fatalité ! Il n'y a pas de causalité linéaire
- Existence de seuil de tolérance, en fonction des personnes, des conditions de stress, de l'environnement, etc.
- Il y a toujours un recours qui ne semble pas toujours évident mais il suffit de chercher, dans l'entourage de l'enfant ou des personnes en difficulté, des tuteurs (Cyrułnik) ou des circuits de parrainage qui pourraient suppléer au déséquilibre.
- La notion de ressources externes mais aussi internes : l'enfant comme l'adulte a en lui des forces insoupçonnées qu'il suffit parfois de soutenir ou de mettre en valeur aux yeux du sujet lui-même, pour qu'il en prenne conscience et qu'il les utilise pour se construire et non pour se détruire.
- Rien n'est définitif, il y a toujours un espoir d'intervention même dans les cas qui paraissent les plus désespérés.
- La nécessité de prévenir les maltraitances de tous genres par un suivi, une observation des populations jugées à risque. Dans ce cas, il s'agit de déterminer les facteurs de risque et intervenir par une aide matérielle, médicale, psychologique ou sociale en fonction des caractéristiques des milieux à risque et de leurs difficultés.

Cette perspective a mis en avant l'importance d'offrir des tuteurs (B. Cyrułnik) de développement à l'enfant de manière à atténuer les effets des carences et d'offrir des modèles identificatoires et des modèles d'attachement.

L'autre perspective est la prise en charge thérapeutique puisque nous avons mis à la disposition des chercheurs et étudiants des orientations thérapeutiques⁶ adaptées aux types de carences subies et aux effets psychomoteurs : langage, sociabilité, développement moteur et mental.

Pour comprendre les problèmes de prise en charge des enfants abandonnés en Algérie, il est fondamental de resituer le phénomène dans le contexte social dans lequel il survient. C'est ainsi que nous avons abordé la question des représentations des naissances illégitimes et des mères célibataires, beaucoup d'autres recherches ont porté sur cette facette du problème et ont mis en exergue le rejet et les tabous (Chebib-Zidani, 1992 ; Y. Rahou, 1995) qui entourent une telle question.

Enfin, il faut signaler les réflexions autour de la notion de « bienveillance » qui s'interrogent sur les modes de prises en charge, sur

⁶ Mimouni-Moutassem. B., *Essai d'élaboration d'une méthode thérapeutique pour enfants carencés*, symposium : La garde dans la petite enfance, Lausanne (Suisse), septembre 1990.

les fondements de l'action sociale et la façon de mener cette dernière. La bienveillance de l'enfant nécessite la bienveillance des personnes de son entourage familial et ou institutionnel ; elle nécessite également un questionnement constant sur les actions entreprises pour ces catégories.

Pour finir ce bref aperçu sur la recherche sur les enfants nés hors mariage, nous proposons aux chercheurs intéressés par la question une bibliographie qui ne sera jamais exhaustive, car il est impossible de regrouper tous les mémoires de licence, de DEA, ainsi que toutes les thèses, sans oublier les articles et les ouvrages, mais cette bibliographie a néanmoins l'avantage d'exister et permet aux lecteurs de découvrir d'autres références dans les documents cités.

Bibliographie

Boucebci, M., *Psychiatrie, société et développement*, Alger, S.N.E.D., 1980.

Boutarene, K., *Proverbes et dictons populaires*, 2 éd., Alger, O.P.U., 1991.

Boutefnouchet, M., *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes*, Alger, SNED, 1980.

Bouzidi, M., « L'Islam et la société marocaine face à la contraception », in *le Maghreb musulman en 1979*, Paris, éd. du C.N.R.S., 1981, pp. 285-304.

Bowlby, J., *Soins maternels et santé mental*, monographie de l'O.M.S., Genève, 1952.

Bowlby, Y., *Attachement et perte*, Paris, P.U.F., 1978.

Brazelton, B., *Trois bébés dans leur famille*, édition Stock, 1985.

Breteau, C.H., Nello Zognali, « L'honneur et la vengeance dans deux communautés rurales méditerranéennes : la Calabre méridionale et le Nord-Est Constantinois ». In actes du 2ème congrès international *d'études des cultures de la Méditerranée occidentale II*, Alger, S.N.E.D, 1978, pp. 460-468.

Brunet, O., Lezine. I., *Le développement psychologique de la première enfance*, Paris, P.U.F, 1976.

Burlingham, D. et Freud, A., *Enfants sans famille*, Paris, P.U.F., 1949.

Chebib - Zidani, F., *L'enfant né hors mariage en Algérie*, Alger, EN.A.P., 1992.

Conrath, P., (sous la direction de), *Développements : construction du sujet et identité sociale, Hommes et perspectives*, Revigny-Sur-Ornain, 1998, 184 p.

Coppel, M., Dumaret, A.C., *Que sont-ils devenus*, éd. ERES, 1995, 192 p.

Cyrulnik, B., (sous la direction), Guedeney. A., Lemay, M., etc., *Ces enfants qui tiennent le coup*, éd. Hommes et Perspectives, 1998.

Cyrulnik, B., *Sous le signe du lien*, Hachette, 1989, 331p.

David. M., Appel. G., *Locsy ou le maternage insolite*, Paris, éd. CEMEA, Scarabée, 1973.

Desbuquois, G., *L'enfance malheureuse*, Flammarion, 1979, 219p.

Fardjaoui, N., « Contribution à l'étude juridique de l'enfance abandonnée, Magister de droit », in *la femme et le droit*, Alger, 1989.

Freud, A., (1946), *Le moi et les mécanismes de défenses*, Paris, 6ème éd. P.U.F., 1972, 166 p.

Freud, S., *Névroses psychoses et perversions, Le roman familial des névrosés*, Paris, 2ème éd. P.U.F., 1975, pp. 157-160,

Freud, S., *Totem et Tabou*, P.B. Payot, 1971, 186 p.

Gaudry, M., *La femme Chaouia de l'Aurès*, Gonthier, Paris, 1929, cité par Boucebc, 1979, p.140

Hachouf, S., *Le droit à l'existence*, Alger, O.P.U., 1993.

Heritier, F., Cyrulnik, B., Naouri, A., *De l'inceste*, Paris, Odile Jacob, 1994.

Kempe, Ruth et Henry, C., *L'enfance torturée*, Bruxelles, Pierre Mardaga. éd., 1978, 190 p.

Kreisler, L., Fain, M., Soule. M., *L'enfant et son corps*, Paris, P.U.F., 5ème éd., 1995, 552 p.

Lacan, J., (1949), *Ecrits I, Points, Le stade du miroir ...*, Paris, éd. Seuil, 1966, pp. 89-97.

Laplanche, J., Pontalis, J.B., *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1974.

Laplantine, F., *l'ethnopsychiatrie*, Paris, éditions universitaire, 1973.

Le Coran, trad. Cheikh Si Hamza, Boubakeur, Alger, ENAG, 1994.

Lefort, Rosine, Lefort, Robert, *Naissance de l'autre*, éd. Seuil, 1980.

Mabille, P., *Les grandes névroses*, Univers de la psy., T III, Lidis, 1980, pp. 228-309.

Marcelli, D., *Les états limites en psychiatrie*, P.U.F., 1981.

Marty, P., *La psychosomatique de l'adulte*, Que Sais-je, Paris, P.U.F., 1990.

Mechakra, Y., *La grotte éclatée*, Alger, S.N.E.D., 1979.

Mimouni-Moutassem, B., *La résilience des enfants abandonnés en Algérie*, Colloque international «la résilience, le réalisme de l'espérance» organisé

par la Fondation pour l'enfance en juin 2000 à Paris et publié aux éditions Erès, 2000, pp. 117-126.

Mimouni-Moutassem, B., *Les enfants abandonnés à Oran, statistiques, prise en charge et devenir*, Oran, C.R.I.D.I.S.S.H., 1990.

Mimouni-Moutassem, B., *Naissances et abandons*, Paris, Karthala éditions, 2000.

Mimouni-Moutassem, B., *Naissances et abandons*, Paris/Oran, Karthala/Ibn Khaldoun éditions, 2004.

Montagner, H., *Les compétences socles.....*, in Développement : *Construction du sujet et identité sociale*, sous la direction de Conrath, P. XVème forum prof. Des psychologues, Paris, éd. Hommes et Perspectives, 1998.

Muhammad Fouad, Abdelbaki, *Dictionnaire des termes apparus dans le saint Coran*, Beyrouth, Dar-El-Andalous, 1945 (ouvrage en langue arabe).

Murphy Henry, M. B., *Placement familial prolongé : influence sur l'adaptation à l'âge adulte*, in l'enfant à haut risque psychiatrique, Anthony, E. J., Chiland, C., Coupernic, C., PUF, p.418-441.

Naamane-Guessous, S., *Au-delà de toute pudeur*, Maroc, EDDIF, 4ème éd., 1990.

Nathan, T., *L'influence qui guérit*, Odile Jacob, 1993.

Nguyên Thi, Thanh Huond, *La formation des attitudes affectives..*, Paris, VRIN, 1976.

Ody, M., et Smadja, C., « Carence paternelle, importance du père et de la fonction paternelle... », in *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant*, 1995.

Perron, R., et coll., *Les représentations de soi*, Toulouse, PRIVAT, 1991, 255 p

Perron, R., *Le complexe d'Œdipe*, Q.S.J., Paris, PUF, 1994.

Perron, R., Perron-Borelli, M., *Fantasme, action, pensée*, Alger, éd. Semailles, S.A.R.P., 1997.

Rahou, Y., « Les mères célibataires en Algérie », in *Femmes et développement*, Oran, C.R.A.S.C., 1995.

Rausch de Traubenberg, N., *La pratique du Rorschach*, Paris, P.U.F., 6e éd. 1990, 258 p.

Rutter, M., «A fresh look at 'maternal déprivation'», in *the development and integration of behaviour*. Essays in honour R. Hinde, Cambridge, éd. by Patrick Batesson, Univ. Press, 1991.

Saadj, N., *L'égalité différenciée*, in *la femme et la loi*, Alger, Bouchène, 1991.

Shentoub, V., et al., *Manuel d'utilisation du T.A.T.*, Dunod, 1990, 202 p.

Solnit, A.J., « L'enfant vulnérable, rétrospective », in *L'enfant vulnérable*, Paris, PUF, 1982, pp. 485-498.

Soukehal, A., « Croissance démographique et santé maternelle », in *Femmes et développement*, CRASC, 1995, pp. 145-165.

Spitz, R. A., 1959, *L'embryogenèse du moi*, éd. Complexe, 1979.

Spitz, R. A., *De la naissance à la parole*, la 1ère année de la vie, P.U.F., 1968.

Thomas, J., *Les maladies psychosomatiques*, Paris, Hachette, 1989.

Verdier, P., et coll., *Le secret sur les origines*, Paris, ESF, 1986.

Winnicott, D.W., *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, tr. fr., Gallimard, 1971.

Winnicott, D.W., *La consultation thérapeutique et l'enfant*, Gallimard, 1971.

Yaker, A., *Carence maternelle sévère, développement et problème de santé mentale*, Thèse doc. 3ème cycle, Paris V, 1979.

Zazzo, R., Gratiot-Alpandery, H., *Traité de psychologie de l'enfant*, T.I., pp. 101-105.

Zinai-Koudil, H., *Le passé décomposé*, Alger, E.N.A.L., 1992.

Articles de revues

Dalila, C., « On refuse de les nommer », *Quotidien La Nouvelle République*, n°4, jeudi 12.02.98.

Diatkine, G., « L'identification avec l'agresseur », *Psychologie*, Alger, SARP, 5-6, 1995-1996, pp.21-32.

Dumaret, A., « Adaptation comportementale des enfants placés à titre définitif en foyer d'accueil monoparental (les Villages d'Enfants S.O.S.) », *Neuropsychiatrie de l'Enfance*, 1988, 36 (7), pp. 261-266.

Dumaret, A., Coppel-Batsch, M., « Evolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil », *Psychiatrie de l'Enfant*, XXXIX, 2, 1996, pp. 613-671.

Dumaret, A., Duyme, M., Tomkiewicz, S., « Enfants carencés placés après 4 ans en familles adoptives avec un QI inférieur à la moyenne : étude des facteurs de vulnérabilité », *Neuropsychiatrie de l'Enfance*, 1991, 39 (7), 265 - 288.

Dumaret, A., Stewart, J., « Récupération du développement psychologique après disparition des facteurs environnementaux néfastes », *Psychiatrie de l'enfant*, XXXII, 2, 1989, pp. 593-614.

Duyme, M., Dumaret, A., « La réversibilité des effets des carences sociofamiliales précoces : une étude d'enfants adoptés tardivement », in *Prévention Psychosociale pour l'enfance et l'adolescence*, Montréal, Presses de l'Université de 1990, pp. 127-135.

Emission «Ça se discute», France 2, 12 mars 1997.

Gueddana, N., « La Tunisie des droits de l'enfant », *Rev. Maghrébine de pédiatrie*, vol. II- n°2 - mars-avril 1992.

Hachouf, S., Rakki, M., *La représentation sociale de l'enfant illégitime et de la mère célibataire*, Journée nationale de psychiatrie, Oued-Athmania, mai 1991.

Hunt, J.M., *The effects of infant feeding...*, *Soc. Psych.* 1941, 36 - 358-360.

Ligue Marocaine pour la protection de l'Enfance, *Journées de réflexion sur l'Enfance privée de famille*, 14, 15 nov., 1991.

Mehieddine, M.N., « Le Fiqh islamique et la formation du droit en Algérie », *the Maghreb Review*, vol. 13, 1-2, 1988, p. 42 à 49.

Menahem, G., Bantman, P., « Souvenirs d'enfance et maladies d'adultes, l'étrange vulnérabilité psychique des femmes à leurs problèmes d'enfance », *Dialogue*, 4ème trimestre, 1994, pp. 100-110.

Mimouni-Moutassem, B., *Essai d'élaboration d'une méthode thérapeutique pour enfants carencés*, symposium : La garde dans la petite enfance, Lausanne (Suisse), septembre 1990.

Moatassime, A., *Droits et devoirs réciproques parents-enfants dans le monde arabo-musulman*, colloque international de la Fédération Internationale pour l'éducation des parents, Sèvres, 9-11 mars, 1993.

O.N.S. Annuaire statistique de L'Algérie, n°17, 1996, p. 30.

Perron, R., « Connaissance et méconnaissance », in *Psychologie*, Alger, S.A.R.P., n°2, 1991, p. 13-32.

Pour la science, No 136, février 1989, p. 26-35.

Rausch de Traubenberg, N., Boisou, M.F., Chabert, C., « Représentation de soi. Identité, identification au Rorschach chez l'enfant et l'adulte », *Bull. de psychologie*, T. XXXII, n° 339, 1978, p 271 à 277.

Rosset, J., Dumaret, A., *Histoire des enfants, histoire des mères : enfants confiés en vue d'adoption à Paris*, ANPASE, n°45-46, 1996, pp. 13-18.

Rushton, A., Treseder, J., Quinton. D., « An eight-year, prospective study of older boys placed» in *permanent substitutive families* : a research note. *J. Child Psychol Psychiat.*, vol. 36, n°4, 1995, pp. 687-695.

Rutter, M., Quinton. D., «Long-term follow-up of women institutionalized» in *childhood : Factors promoting good functioning in adult life*, *British Journal of Psychology*, 2, 1984, pp. 191-204.

Rutter, M., «Résilience in the face of adversity. Protective factors and résilience to psychiatric disorder», *British Journal of Psychiatry*, 147, 1985, pp. 598-611.

Sebaa, F.Z., *Délinquance juvénile féminine en Algérie : entre le social et le moral*, Paris, C.N.R.S., 21-22 novembre 1995.

Si Moussi, A., «L'enfance abandonnée : un drame non fatal ou le «maternage insolite»...», *Psychologie*, Alger, SARP, 1991, n°2, pp.111-148.

Tap, P., *Personnalisation et conflit à l'ado.*, Revista internacional, vol. III, n° 10, Lisbonne, pp. 77-84.

Trillat, B., (sous la direction), « Abandon et adoption, liens du sang, liens d'amour », Rev. *Autrement*, n° 96, février 1988.

Mémoires de licence et thèses non publiés

Aïd, M., Approche des problèmes de psychiatrie infanto - juvénile en Algérie, thèse en sciences médicales, Oran, 1986 (deux tomes).

Benahmed, L., Sahnoun, L., *Le concept de soi chez les filles assistées*, mémoire en psycho. clinique, Oran, 1995. (mémoire en langue arabe)

Berahi, S.A., *Connaissance et contrôle du corps chez l'enfant carencé*, mémoire en psycho. clinique, Oran, 1985.

Draou, N., *Prise en charge thérapeutique d'un enfant carencé*, mémoire en psy. clinique, Oran, 1986.

Graba, M.K., Données bio métriques de la population algérienne âgée de 0 à 19 ans, Oran, 1984.

Hamadi, F.Z., *Approche du vécu de la grossesse hors mariage en Algérie*, Oran, mémoire en psycho. clinique, mars 1982.

Hamou, A., Les conditions de vie des enfants placés à la pouponnière d'Oran, essai de prise en charge thérapeutique, Oran, mémoire en psycho. clinique, 1986.

Kada, O., *Le concept de soi chez les filles assistées. Effets sur la réussite scolaire*, Oran, mémoire en psycho. scolaire, 1996. (mémoire en langue arabe)

Merad-Boudia, R., *Psychopathologie de l'élevage en milieu institutionnel*, Oran, D.E.A., 1978.

Merazi et Yssaad : *Les naissances illégitimes survenues à l'hôpital d'Oran de 1974 à 1983*, Oran, mémoire en socio-démographie, 1985.

Mimouni-Moutassem, B., *Contribution à l'étude des carences de soins maternels en Algérie*, Lille, Thèse de doctorat 3^e cycle, 1980.

Mimouni-Moutassem, B., *Devenir psychologique et socioprofessionnel des enfants abandonnés à la naissance en Algérie*, Thèse d'Etat en psychologie clinique, Université d'Oran, 1999.

Mimouni-Moutassem, B., *La fonction du conte chez l'enfant abandonné*, mémoire de fin de licence, Université d'Oran, 1976.

Si Moussi, A., *Le destin des fils de pères «martyrs de guerre algériens»*, thèse de doc. 3^eème cycle, Paris V, Sorbonne, 1987.

Tadjeddine, A., *Santé reproductive des jeunes : stratégies participatives dans la Wilaya d'Oran*, Thèse de doc. en sciences médicales, Oran, 1998.

Lois et décrets

Baki, B., ministre des affaires religieuses), *la régulation des naissances, recueil de Fetwas de docteurs de la loi musulmane*, Alger, E.N.A.G., 1989.

Le code de la famille, 1984.

Convention Internationale relative aux Droits de L'enfant diffusée par la Chaire de l'UNESCO, Université d'Oran, Es-Sénia, 1999.

Ordonnance n° 76-79 du 23 octobre 1976 portant «Code de la Santé Publique», JORA du 19 décembre 1976, pp. 116 à 141

Décret 80-83 du 15 mars 1980 portant création, organisation et fonctionnement des foyers pour enfants assistés, J.O.R.A., 1980.

Décret exécutif n° 92-24 du 13 janvier 1992, modifiant le décret n° 71-157 du 3 juin 1971 relatif au changement de nom.